

Session 12 – La nouvelle économie, géant médiatique mais petit poucet économique ?

Coordination : Lionel Ragot

Durant les années 1990, la reprise de la croissance économique aux États-Unis, concomitante avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), a donné naissance au concept de « nouvelle économie ». La diffusion de ces nouvelles technologies dans l'ensemble des secteurs économiques, avec leurs gains de productivité induits, devait conduire à un nouveau cycle long de prospérité. Il s'est révélé en réalité beaucoup plus court qu'espéré, à peine plus long que la période d'euphorie boursière suscitée par ces nouvelles technologies qui s'est achevée par l'effondrement du Nasdaq. Une nouvelle vague d'innovations liées à ces technologies (objets connectés, intelligence artificielle, blockchain ...) fait resurgir ce concept et par là même l'espérance d'une nouvelle période de croissance pérenne. Plus de 30 ans après le début de ce processus, il est difficile de qualifier de « nouvelle » cette transformation de l'économie et de manière à mieux identifier ses ressorts il est aujourd'hui plus communément fait référence à « l'économie numérique » (*digital economy*).

L'essor des techniques numériques, souvent assimilé n'est pas à une troisième révolution industrielle, présente une certaine analogie avec la diffusion de l'électricité au 19^{ème} siècle (un des principaux moteurs de la deuxième révolution industrielle). Le numérique a donné naissance à de nouveaux biens et services et à de nouveaux emplois, mais au-delà il modifie en profondeur la manière de produire et de vendre dans tous les secteurs d'activité économique, il est également omniprésent dans pratiquement tous les foyers. Comme pour l'électricité, ce n'est pas tant la taille du secteur spécifique des technologies de l'information et des communications (**secteur numérique**), que la transformation de l'économie et plus généralement de la société dans son ensemble (**transformation numérique**) liée à leur diffusion, qui conduit à ce concept englobant d'**économie numérique**.

Dans sa version étroite de la comptabilité nationale, le **secteur numérique** regroupe les entreprises de l'informatique, des télécommunications et de l'électronique, c'est-à-dire celles qui produisent les biens et services supportant le processus de numérisation de l'économie. Ce secteur représente aujourd'hui en moyenne 5 à 6% du PIB des pays développés (avec un maximum de 12% en Irlande) et entre 3 et 4% des emplois. Sa part dans le commerce international (jusqu'à 32% des exportations de biens en Chine en 2015) et dans l'effort de Recherche et Développement (plus de 25% dans les pays de l'OCDE et 1/3 des dépôts de brevets au niveau mondial en 2015) est plus importante. Ces chiffres ne font pas de ce secteur un géant mais pas tout à fait non plus un petit poucet économique. Cette mesure du secteur numérique soulève de nombreux problèmes, qui peuvent conduire pour la plupart à sa sous-évaluation. Celui qui s'invite régulièrement aujourd'hui dans le débat public, en raison de ses retombées fiscales, porte sur les difficultés pour clairement identifier le lieu de production, lorsque celle-ci se fait à distance par des agents économiques disséminés dans plusieurs pays qui collaborent à travers des réseaux informatiques. Un autre porte sur le passage des valeurs aux volumes, problème récurrent de la comptabilité nationale, mais qui se trouve amplifié par des produits qui sont très diversifiés (différenciations horizontale et verticale) et dont le renouvellement est de plus en plus rapide. Entre 2005 et 2016 les prix des biens et services aux États-Unis ont dans l'ensemble

connu un taux de croissance annuel moyen de 1,4% pendant que ceux des seules TIC diminuaient de 0,4%. De nombreux économistes pensent que cette baisse des prix est sous-évaluée, réduisant d'autant la véritable création de richesse réelle de ce secteur. Le principal problème réside dans la non prise en compte dans le calcul du PIB de toutes les activités générées par les plateformes collaboratives qui se multiplient, le service étant gratuit (coût marginal nul). Elles créent indéniablement du bien-être qui ne se retrouve pas dans le niveau du PIB. Au contraire, ces plateformes gratuites viennent souvent se substituer à des produits existants, contractant la mesure de la création de richesse par la comptabilité nationale. Cette vision d'un petit poucet ne reflèterait elle pas en réalité l'incapacité de nos appareils statistiques à bien mesurer ce secteur numérique et la nouvelle économie collaborative qui en résulte ?

Mais ce petit poucet numérique, du point de vue de la comptabilité nationale, sème ses cailloux (ou plus précisément ses octets) dans toute l'économie et la société faisant ainsi aujourd'hui de chaque entreprise et ménage son foyer. C'est à une véritable **transformation numérique** de l'économie à laquelle on assiste aujourd'hui, qui va bien au-delà de ce que l'on a connu avec la vague des nouvelles TIC des années 1990. L'internet des objets, les Big Data, l'intelligence artificielle, la blockchain, le cloud computing, les écosystèmes de google, amazon, facebook, uber, blablacar, airbnb ..., sont en train de révolutionner notre façon de produire et de consommer, justifiant le qualificatif de troisième révolution industrielle. On retrouve l'engouement boursier qui s'était manifesté avec les perspectives offertes par la nouvelle économie en son temps. En 2016, pour la première fois de son histoire, la plateforme Airbnb réalise un résultat positif ; alors que sa valorisation boursière est 2,6 fois plus élevée que celle du groupe Accord. Nous ne serions qu'au début des transformations attendues, donc plus cantonnés à une analyse prospective que descriptive. Deux visions s'affrontent à ce sujet parmi les économistes. Les techno-optimistes voient, dans leur développement encore à venir (en particulier pour l'intelligence artificielle et les véhicules autonomes) et leur diffusion dans tous les secteurs d'activité, des gains de productivité considérables qui devraient mettre fin à la crainte de la stagnation séculaire. Ces effets bénéfiques seraient déjà à l'œuvre, nous les vivons au quotidien, mais les problèmes de mesure évoqués précédemment font qu'ils ne se concrétisent pas encore dans les statistiques publiques. À l'inverse, les techno-sceptiques, comme R. Gordon, considèrent que la révolution numérique est une diversion mineure comparée aux transformations économiques et à l'élévation du niveau de vie qui ont résulté de la deuxième révolution industrielle, ce que corrobore selon eux l'atonie pérenne de la productivité du travail. La question reste ouverte : véritable troisième révolution industrielle ou simple avatar du mythe de la nouvelle économie ?